



Date : 26/01/2023

Objet : Prélèvements pour sérologies infectieuses

Le Plateau Technique Automatisé assure la prise en charge d'une partie des analyses de Biologie depuis le 10/01/2023 et permet d'optimiser la prise en charge des tubes au laboratoire.

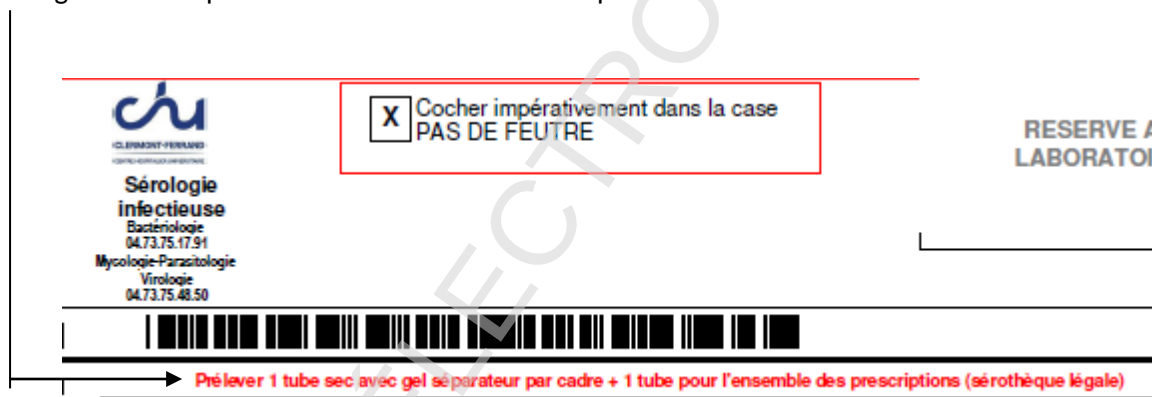
Ainsi, les consignes de prélèvements pour les analyses de **Sérologies Infectieuses** évoluent :

- Pour l'ensemble des examens du bon de prescription de sérologie infectieuse **HORMIS BILAN STANDARDISES**

Un seul tube sec de 7 mL (grand modèle : **TUBE JAUNE SST 7ML VD 5ML GEL**, ref GEF 828855) sera suffisant pour la réalisation de l'ensemble des analyses d'une même prescription.

Afin de permettre cette réduction du nombre de tubes prélevés par patient, il ne faudra donc plus utiliser de tubes de 5 mL (petit modèle : TUBE JAUNE SST 5ML VD 3,5ML GEL : ref GEF 809679) pour les analyses de Sérologies Infectieuses.

La consigne actuelle présente sur les bons n'est donc plus valable :

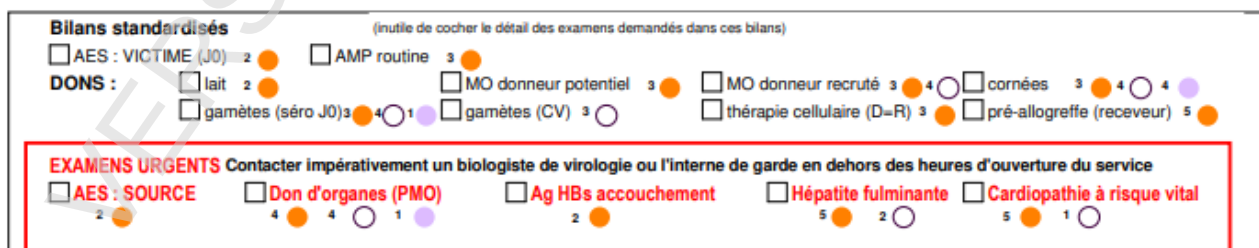


- Pour les **BILAN STANDARDISES**

Les tubes de **7mL** doivent être utilisés (grand modèle : **TUBE JAUNE SST 7ML VD 5ML GEL**, ref GEF 828855)

Le nombre de tubes secs à prélever correspond au nombre indiqué sur le bon -1 tube.

Par exemple : Don d'organe = 3 tubes secs, Ag HBs accouchement = 1 tube sec



Les disciplines impliquées dans les analyses de Sérologies Infectieuses restent disponibles en cas de besoin :

- Bactériologie : 04.73.75.17.91
- Parasitologie-Mycologie : 04.73.75.48.50
- Virologie : 04.73.75.48.50